

**Décision DEC110190DR07
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de
sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS;

Vu convention d'application du contrat quadriennal conclu avec l'Université Jean Moulin Lyon 3 le 01/01/1995, portant création de l'unité mixte de recherche n°5600 dont l'intitulé est Environnement, ville, société ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 01/01/2011 nommant M Jean-Yves TOUSSAINT directeur de l'unité de recherche n°5600 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13/3/07

Considérant que M GAERTNER Vincent a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par Le CNRS Rhône Auvergne les 19 et 20 Octobre 2009 et du 23 Novembre 2009 au 25 Novembre 2009.

Article 1

M GAERTNER Vincent, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 5600, à compter du 01/01/2011.

M GAERTNER Vincent exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M GAERTNER Vincent est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lyon, le 15/07/2011
Le directeur de l'unité
Signature :

Jean-Yves TOUSSAINT
DIRECTEUR

Visa du délégué régional du CNRS
Signature :



Claudine SCHMIDT-LAINE
Déléguée Régionale CNRS
Rhône Auvergne

Visa du chef d'établissement
Signature :

